



BNP PARIBAS

VOS REPRÉSENTANTS

cfdt.nationale@bnpparibas.com



Richard PONS
07 62 32 58 07

Délégué syndical national



Patricia LEROY
06 68 24 34 16

Déléguée syndicale nationale adjointe



Julie LEQUEUX
06 60 68 60 35

Déléguée syndicale nationale adjointe



Pierre RIVIÈRE
06 65 64 56 98

Représentant syndical national



Laurent COURRIER
06 68 05 69 06

Représentant syndical national adjoint

NÉGOCIATIONS SALARIALES 2020

Réunion n°3 :

Par votre mobilisation le 13/10, vous avez exprimé de fortes attentes...

16 octobre 2020

Les dernières propositions de la DG :

Au 06/10

« Prime Macron » de **400 €** pour les salariés dont la rémunération annuelle brute est inférieure à 55 419€

Un forfait « mobilités durables » de **200€/an**

Abondement sur le PEE de **210€** pour 70€ versés

Enveloppe des mesures individuelles égale à celle de l'exercice précédent

Une prime exceptionnelle de **250€**, fiscalisée et socialisée, pour les salariés dont la rémunération globale annuelle est comprise entre 55 419€ et 70 000€

Au 16/10

« Prime Macron » de **500 €** pour les salariés dont la rémunération annuelle brute est inférieure à 55 419€

Abondement sur le PEE de **300€** pour 100€ versés

Enveloppe des mesures individuelles égale à celle de l'exercice précédent

Une prime exceptionnelle de **400€**, fiscalisée et socialisée, pour les salariés dont la rémunération globale annuelle est comprise entre 55 419€ et **80 000€**

À retenir...

- Le dispositif « Prime Macron » et la prime exceptionnelle toucheraient 85% des salariés. **ATTENTION** : Versées en paie de décembre 2020, elles seront proratisées au temps de présence et de travail.
- **0€ d'augmentation générale pérenne & 0€ de compensation de la perte du montant de l'intéressement 2020.**
- **Report du « forfait mobilités durables » afin d'affiner sa mise en œuvre.**

Pour la CFDT, l'augmentation des montants des primes ainsi que le relèvement du plafond de revenus pour la prime exceptionnelle sont de bons signaux. Toutefois, *nous regrettons que l'entreprise n'ait pas voulu accorder une augmentation générale pérenne* pour TOUTES et TOUS. En parallèle, le sur abondement proposé sur le PEE est lui, **exceptionnel**.

Rappel des demandes portées par la CFDT :

- Augmentation générale pour toutes et tous au 01/01/21
- Mise en place de la subrogation
- Ouvrir le bénéfice du « forfait mobilités durables »
- Compensation de la baisse du montant de l'intéressement
- Hausse du montant de l'enveloppe des mesures collectives et individuelles
- Revalorisation du montant de l'Allocation Spéciale Famille (ASF)
- Mesures de rattrapage salarial des seniors
- Révision des grilles Augmentation/Promotion figées depuis 2011
- Mise en place (enfin) d'un variable de référence pour tous les métiers

En conclusion,

La DG a fait un 1er pas avec ses nouvelles mesures NAO.

La CFDT attend maintenant que la direction avance, dans le sens des salariés, sur le dossier des horaires.

C'est avant tout pour montrer votre désaccord sur le déploiement de ce projet en l'état que vous vous êtes mobilisés le 13/10 !

NAO 2020 :
La CFDT va consulter ses adhérents.